

Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

L. DUMONT-WILDEN

— G. GARNIR

— L. SOUGUENET

Ce numéro se compose de 20 pages.

Ce numéro se compose de 20 pages.



Q(HS)

Le sénateur JULES LEKEU

LE JOYEUX CHAMPAGNE SAINT-MARCEAUX

DONNE L'ENTRAIN
ET LA GAIETÉ

IMPORTATEUR GÉNÉRAL POUR LA BELGIQUE

Maison F. VAN ROMPAYE FILS SOCIÉTÉ ANONYME

RUE DE BRABANT, 70, A BRUXELLES — TÉLÉPHONE : BRUX. 115.43

CREDIT AVERSOIS

Société anonyme fondée en 1898. — Capital : 60 millions de francs

Sièges } ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital (Siège social)
BRUXELLES: 30, avenue des Arts

LISTE DES AGENCES. — AERSCHOT, ARLON, ASSCHE, ATH, AUBEL, AYWAILLE, BINCHE, BOOM, BLANKENBERGHE, BRAINE-L'ALLEUD, BRAINE-LE-COMTE, BRUGES, BRUXELLES, CHARLEROI, CINEY, COURTRAI, COURT-ST-ETIENNE, DOLHAIN, ECAUSSINNE, EUPEN, FLEURUS, FLOBECQ, FONTAINE-L'ÉVÊQUE, FRABRES-LEZ-SUISSENAL, GAND, GEMBLOUX, GENAPPE, GHEEL, GHISTELLES, GOBBELIES, GOUVY, HAECHT, HASSELT, HENRI-CHAPELLE, HÉRENTHALS, HERVE, MOEYLAERT, HOUF-FALIZE, HUY, JODOIGNE, LALOUVIERE, LESSINES, LIÈGE, LONDERZEEL, LOUVAIN, MALINES, MALMÉDY, MARCHE, MARCHIENNE-AU-PONT, MOLL, MONS, NAMUR, NES-SONVAUX, NIVELLES, OSTENDE, PERWEZ (Brabant), RENAIX, REBECQ, ST-NICOLAS, SOIGNIES, ST-TROID, SPA, STAVELOT, THUIN, TIRLEMONT, TOURNAI, TUBIZE, TURNHOUT, VERVIERS, VIELBALT, VILVORDE, WAVRE, COLOGNE — ROTTERDAM — LUXEMBOURG

Location de coffres-forts à partir de 12 francs par an

Garde de titres et objets précieux

Les dépôts peuvent être faits, moyennant un minime droit de garde, soit sous forme de Dépôts à découvert, soit sous forme de Dépôts cachetés. La constitution de dépôt est constatée par un reçu nominatif délivré par la banque. Ce reçu est personnel — non transmissible — et s'a de valeur qu'entre les mains du déposant. La perte, la destruction ou le vol de ce reçu ne prive, par conséquent, pas le déposant moyennant l'accomplissement de certaines formalités, de la libre disposition de son dépôt.

Le Crédit Aversois ouvre des comptes de chèques productifs d'intérêts. — Les déposants peuvent disposer de leur avoir à tout moment.

TAVERNE ROYALE

Galerie du Roi - rue d'Arenberg

BRUXELLES

CAFÉ-RESTAURANT de premier ordre

THÉ-CONCERT TOUS LES JOURS de 3 1/2 à 6 1/2 H.

LE DIMANCHE SOIR DINER-CONCERT

GRAND RESTAURANT DE LA MONNAIE

Rue Léopold, 7, 9, 11, 13, 15

BRUXELLES

GRANDE SALLE ET SALONS

POUR FÊTES ET BANQUETS

CONCERT SYMPHONIQUE tous les soirs

ETABLISSEMENTS SAINT-SAUVEUR

35 - 39 - 41 - 43 - 45 - 47, RUB MONTAGNE-AUX-HERBES-POTAÏÈRES

BAINS DIVERS • BOWLING • SKATING

Les deux meilleurs hôtels-restaurants de Bruxelles

LE MÉTROPOLE

PLACE DE BROUCKÈRE

Splendide salle pour noces et banquets

LE MAJESTIC

PORTE DE NAMUR

Salle de restaurant au premier étage

LE DERNIER MOT DU CONFORT MODERNE

Pourquoi Pas ?

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET

ADMINISTRATEUR : Albert COLIN

ADMINISTRATION : 4, rue de Berlaumont, BRUXELLES	ABONNEMENTS	Us. An	6 Mois	3 Mois	Compte chèques postaux n° 16.664
	Belgique	fr. 30.00	16.00	9.00	
	Stranger	• 35.00	18.50	—	

JULES LEKEU

Mon autobiographie politique et philosophique en fonction de l'affranchissement du prolétariat

Né à Verviers, à une époque qu'il est inutile de préciser — qu'est-ce, en effet, aux yeux de la Grande Ourse, de Saturne, de Sirius, ou même de Mars ? quelle importance revêt, en face des Destins éternels, la date d'une naissance ? — je me suis senti, dès mes premiers vagissements, un tempérament d'orateur orienté vers les Logomachies redemptrices.

Ainsi que l'a dit un de mes historiographes synthétiques, je ne pense, je n'écris et je ne parle qu'en italiques et à l'encre rouge.

Ma profession de foi politique — même et peut-être surtout à cause de je ne sais quoi qu'elle a d'impératif, d'impulsif et de coordonné — je puis l'exprimer en quelques phrases parallèles, adéquates et perpendiculairement triphasées, pour ne pas dire transversales : une claire vision s'en avèrera et s'en répercutera avec force dans l'esprit éveillé et compréhensif du lecteur de Pourquoi Pas ?

???

Soldat de l'idée révolutionnaire, j'eus, sitôt atteinte ma prime adolescence, la sensation de me trouver sur un des paliers de l'édifice de Rénovation sociale, et la pleine conscience de compter déjà pour quelque chose — minima pars — dans le stade positif et concret de l'évolution historique, dont la prochaine étape sera la libération magnétique et vivace de l'Âme ouvrière. Je me sentais requis par la grande besogne constructive, vers l'œuvre d'édification morale, dont l'efficacité dynamique est en progression géométrique de la méthodique offensive d'un prolétariat pour qui la lutte est la loi, la persé-

vérance la foi, l'opiniâtreté le suprême devoir et dont le succès final sera l'honneur.

???

C'est ainsi que je devins journaliste.

Ce que la classe ouvrière, plus que jamais, demande à sa presse aujourd'hui, c'est l'esprit de combat, la fougue d'attaque, l'élan d'assaut, le sentiment de révolte et l'âme d'insurrection qu'elle porte en elle-même.

Que nous soyons campés à la rue, en parias qu'on malmène et qu'on traque, ou juchés au pouvoir, en collaborateurs de circonstance, dont on subit le concours prismatique parce qu'on ne peut pas s'en passer, nous sommes — et sans renier nos origines et nos fins gémées, nous ne pouvons pas cesser d'être — les soldats de l'idée révolutionnaire, n'ayant d'autre but que de substituer, au régime capitaliste, un nouvel ordre social fondé sur le règne équidistant du travail ; cet objectif qui n'est pas simplement qu'un idéal flamboyant, ainsi que certains de nos adversaires affectent volontiers de le croire, nous le poursuivons conjointement, d'une part, dans l'organisation économique et le relèvement moral du prolétariat, d'autre part, dans l'œuvre des réformes de caractère social, que nous nous efforçons d'arracher au gouvernement et au parlement.

Eh bien, cet effort céramique qui est l'expression la plus haute, la plus intense et la plus sûre de l'action libératrice et rénovatrice qui doit être la nôtre, il faut qu'il se répercute et s'affirme avec force et bravoure dans notre presse.

Ne lui demandez pas une polémique outrancière, d'une systématique véhémence, où le gros mot rem-

HIRSCH & C^{ie}
Rue Neuve BRUXELLES

Robes
Manteaux
Fourrures

placerait l'argument et où l'invective suppléerait à la pénurie de la documentation. Sans doute, il sied de ne pas craindre ou dédaigner le terme sévère, s'il est juste, ni l'épithète à l'emporte-pièce, à la condition qu'elle soit nécessaire et cutanée. Mais il importe que les travailleurs se rendent de mieux en mieux compte que ce n'est pas dans la violence sporadique du verbe que réside la puissance de la dialectique à trois dimensions et que la brutalité du langage n'ajoute guère à l'évidence de la démonstration.

???

Qu'on le sache bien: quoi qu'il arrive ou qu'il advienne, que règne l'éternel hiver ou l'éternel printemps, que la mouette rase les flots tourmentés de son vol souple et blanc, ou que le chante-clair wallon, dressé dans un magnétique sursaut, claironne vers le ciel empourpré de nuées prophétiques sa mâle chanson de cuivre, que la femme, soudain élevée à la perméable dignité de citoyenne conquérante, brandisse enfin, ou ne brandisse pas, vers les Avenirs lumineux et les Destins éclatants, ce bulletin de vote que l'égoïsme d'un capitalisme, soucieux avant tout d'empêcher l'immarcessible affranchissement de la Démocratie — et quand je dis immarcessible, c'est plutôt incoercible et torrentiel (pour ne pas prononcer le mot tropical) que je devrais dire — que l'égoïsme du capitalisme — disais-je donc, à une hauteur, qui atteint à peine celle de ma vision politique — lui refusa si longtemps et avec tant de pitoyable aveuglement, oui, qu'on le sache bien: nous ne renonçons à nul réquisitoire qui stigmatise et flagelle les mœurs, les exactions, les impudences et les hontes de la caste dirigeante et maléfique des nouveaux et anciens riches. Et si les flots du fleuve d'or continuent à charrier, devant le mépris populaire, le scandale des mirifiques dividendes raflés sur l'épique labeur de la restauration nationale, nous clouons au pilori toutes les manœuvres mercantiles et toutes les fibusteries financières, ainsi que ce fut toujours notre rôle et notre honneur; et nous dirons, haut et ferme, sans ménagement ni faiblesse, à tous les grands de la terre, dont, souvent, la mentalité est si basse et l'aberration si profonde, ce que Jean Prolo veut qu'on leur dise. Il peut nous faire confiance à ce propos.

???

Au nom du père Marx, du fils Thomas et du Saint-Esprit-de-suite, ainsi soit-il!

JULES LEKEU.

→ TAVERNE ROYALE 23, Galerie du Roi, Bruxelles ←
THE — PORTO — VINS
POE GRAS FEYEL DE STRASSBOURG
Tél. B. 7690 — LIVRAISON PAR AUTOMOBILE — Tél. B. 7690



Porto : Sherry

Les meilleurs et les moins chers des véritables Douro et Xérés

Demandez tarifs

SANDEMAN WINE

28, RUE DE L'ÉVÊQUE

Tel. B. 161.71

Tel. : B. 161.71



A M. le docteur Bordet,

qui, au Sénat a prononcé un discours sur la question des langues.

Eh! cher maître, qu'avez-vous fait? Sénateur, vous avez parlé au Sénat! Cela semble être le droit d'un sénateur, fût-il provincial, de parler au Sénat de Belgique. Mais vous n'êtes pas un sénateur comme un autre. Le Hainaut, dont vous êtes issu, vous a envoyé là-bas parce que vous êtes illustre et savant... Le monde politique espérait que ça vous rendrait modeste, — que vous sentiriez la réserve à laquelle vous étiez tenu dans une assemblée politique, vous, n'étant qu'illustre et savant, et pas du tout homme politique, un monsieur en marge, presque un intrus dans un petit coin.

Or, vous avez parlé, et haut, et clair. Vous avez une diablerie de voix qu'on entend, et des idées qu'on comprend. Vous êtes savant, soit, et illustre: cela peut se tolérer — mais vous avez du bon sens et c'est insupportable. Vous parlez comme un brave homme et nullement comme un politicien; c'est scandaleux! Il y a des braves gens au Sénat: ainsi, cette sympathique redingote, peinte en acier chromé qu'est notre ami, M. Carton de Wiart, quel brave homme, quel académicien succulent, quel confrère cordial! Mais il sait les usages parlementaires: il laisse au vestiaire le bon sens, les idées claires, et il parle en homme politique.

Vous, vous savez des choses comme ceci: qu'une langue « en soi » n'a pas de droits, qu'apprendre le français c'est pour un Flamand un avantage, qu'apprendre le flamand c'est pour un Wallon un sacrifice; que seuls les pires ennemis du peuple flamand peuvent désirer l'éloigner du français. Oui, vous savez tout cela, mais d'autres le savent aussi, et Franck, et Carton, et Jaspar; mais vous, qui le savez, vous le dites!

Lamartine, interrogé sur la place qu'il choisirait pour siéger dans une assemblée parlementaire, répondit: « Au plafond! ». Nous est avis que vous vous êtes installé là-haut, au-dessus de la grenouillière.

ombien de temps vous plaira-t-il y rester ? En dessous
la plafonnier tel que vous, tel que fut Lamartine —
re science égale la poésie — les batraciens font un
tapage que les tympans les mieux tannés finissent par
être lassés. Puis il y a le supplice, intolérable pour
l'homme de bon sens, qui sait, qui sent ce qu'il dit,
répète que deux et deux font quatre à des gens qui
préoccupent simplement de savoir si deux ou deux ça
fait une élection profitable.

Puis il est malsain, en régime démocratique et parle-
taire, qu'un homme qui a cette originalité d'être il-
lire et savant — ou cette tare — oppose sa person-
nalité aux impersonnalités réunies en une enceinte par
vertu des élections.

Nous n'avons pas besoin qu'on nous montre l'incurable
médiocrité intellectuelle et la perversion morale de nos
mandataires ; il importe que nous croyions en eux ; nous
ne pouvons pas les prendre pour des égoïstes trop rou-
blards ou des partisans trop nigauds. Ou irions-nous si
nous ne gardions pas quelque considération pour nos
assemblées ?

Eh bien, cher maître, cette considération vous la com-
promettez, et, là où vous êtes, vous êtes, au sens étymo-
logique du mot, immoral. Aussi proposerions-nous qu'on
vous renvoyât à votre laboratoire, si nous n'avions la
conviction que vous y retourneriez un jour de vous-même,
et plus vite que ça.

POURQUOI PAS ?

P. LIETART

RUE NEUVE, 65

ROBES ET MANTEAUX

Bruxelles (Tél. B 5740)

Liège-Namur



Les Miettes

de la Semaine

politique de M. Jaspar

M. Jaspar est déconcertant. Voilà qu'il représente, au
du ministère, la politique nationale et francophile.
Il avait si ardemment combattue au moment de l'af-
faire des munitions polonaises.

Paris, lors de la Conférence interalliée, dont il rap-
porta le grand cordon de la Légion d'honneur, il disait
à un journaliste qui n'avait pas toujours observé sa po-
sition : « Je vais vous donner des remords ! » Du moins
peut-être par persuader ceux qui se méfiaient
de son humeur personnelle et de ses idées politiques,
qu'ils se sont trompés. L'homme absurde est celui qui ne
change jamais. On ne saurait que féliciter M. Jaspar
d'avoir changé à son avantage : il a prononcé à Anvers
un excellent discours, un discours net, énergique, vigou-
reux et chaleureux, tel que pouvaient le souhaiter tous
ceux qui croient que l'entente étroite de la France et de
la Belgique est la seule politique possible. C'était d'ail-
leurs un vrai discours de chef de gouvernement. C'est M.
Jaspar de Wiart qui ne doit pas approuver beaucoup ces
nouvelles manifestations du jaspasisme....

Va-t'en voir s'ils viennent, Jean...

Un journal socialiste publie un savoureux appel aux
femmes : « Femmes qui enfantez dans la douleur, dit-il,
soutenez le parti socialiste ! »

Est-ce que le programme communal du parti socialiste
revendique la suppression des douleurs de l'enfantement ?

???

D'autre part, M. Frick a déclaré à Jean Bar, de *La
Dernière Heure* :

Je vous ai parlé du Maelbeek. Eh ! bien, j'espère que nous
trouverons un terrain d'entente intercommunale pour mettre
nos populations à l'abri des méfaits de ce ruisselle vagabond et
cascadeur, au bord duquel se sont passées pourtant les heures
les plus douces de mon enfance...

Les gens de Saint-Josse seront heureux d'apprendre
que leur bourgmestre a passé sur les bords du Maelbeek
les heures les plus douces de son enfance.

Mais les deux promesses — la socialiste et la libérale
— nous paraissent être du même tonneau.

Ce qui n'empêchera pas, d'ailleurs, les Saint-Josse-ten-
Noodois de voter en masse et sans distinction de sexe,
pour le bourgmestre, très digne, très estimé et très res-
pecté, qui se dévoue, depuis tant d'années, avec autant
de zèle et de compétence à la prospérité d'une commune,
qui lui doit une excellente administration communale.

Il y aurait une noire ingratitude à l'oublier.

Concitez vos intérêts et sentiments

Machine à écrire « Japy », fabrication française. G. G.
Abels, 62, Montagne-aux-Herbes Potagères. Téléph. 115.75.

secrétaire idéal

trouvez-en donc un meilleur que le **DICTAPHONE** !
enseignements : 20, rue Neuve, Bruxelles. Tél. B. 10682.

???

la *Fille de Madame Angot* — coiffures dessinées par
les Thiriar et exécutées par les ateliers de Germaine
9, 17, boulevard du Régent.

SI VOUS ETES ISOLÉS, SANS RELATIONS, SANS AMIS

SOYEZ HEUREUX :

La Revue mensuelle franco-anglaise vous trouve ami et relation
partout (non matrimoniales), dans n'importe quelle ville de Belgique,
France, Angleterre, etc.

"AMITIÉ"

Demandez un né franco par poste fr. 0,60, — AMITIÉ, rue Tenooch, BRUXELLES.

Bulletin de santé d'Alois Vladimir

Notre sympathique collaborateur et ami Alois Vladimir s'est pincé avant-hier le doigt dans une porte. Transporté en toute hâte à son domicile, le malade a reçu les soins les plus empressés du distingué praticien Eusèbe de Villeranché, qui, ne pouvant répondre à toutes les dépêches et lettres relatives à l'état de santé de son cher malade, nous prie de communiquer à nos lecteurs le bulletin suivant :

12 heures. — Pincement normal du médius entre le chambranle et le cadre d'une porte à deux battants. Vif picotement à la phalange supérieure. Marche favorable de la décroissance des souffrances.

12 h. 5 m. — Le mieux persiste.

12 h. 7 m. — Le malade est hors de danger.

(s.) D^r Alois Vladimir.

Voilà de quoi rassurer les nombreux amis de notre ami et soulager le service des postes.

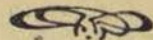


Transports aériens journaliers

Bruxelles-Paris : 175 francs. Avec retour : 300 francs.
Bruxelles-Londres : 225 francs. Avec retour : 400 francs.
Bruxelles-Rotterdam-Amsterdam : 125 francs. Avec retour : 200 francs.

Transport rapide des colis à tarifs réduits.

S'adresser à la S. N. E. T. A., 5, rue des Petits Carmines, Bruxelles. (Téléphone Br. 1006.)



Le jubilé de Fernand Neuray

Les amis et les collaborateurs de Fernand Neuray ont fêté cette semaine son jubilé. Vingt-cinq ans de journalisme ! Qui le croirait à voir le nerf, la combativité, l'allant avec lesquels Neuray dirige *La Nation belge*, y écrivant lui-même presque tous les jours, animant le journal entier de son esprit, de sa doctrine, de sa conception de la politique nationale et internationale ?

Vingt-cinq ans ! Généralement, quand on a vingt-cinq ans de journalisme, on en est arrivé à considérer les choses avec un détachement si parfaitement philosophique qu'on juge qu'il n'y a rien de plus sage que de laisser aller le monde comme il va. On écrit ses articles ou on dirige son journal comme le bon fonctionnaire expédie les affaires courantes et... on s'aperçoit un beau matin que l'on n'est à la page, que le public a changé de goût et d'habitude et que le canard périlleux.

Aussi, quand on a de la profession une conception aussi philosophique, on fait mieux de rester en sous-ordre.

Neuray n'est pas de cette école ; il a choisi l'approche de son jubilé pour se renouveler complètement et pour fonder un nouveau journal. Il est de ceux — combien sont-ils ? — à qui la guerre a appris quelque chose. Quand il dirigeait le *XX^e Siècle*, avant 1914, ce journal était peut-être le plus combatif de tous nos journaux catholiques ; nul ne fut plus partisan que Neuray. Il l'est resté de tempérament ; mais, depuis la guerre, il ne connaît plus qu'un seul parti : la Belgique !

Pendant la guerre, alors que la plupart des hommes de son ancien parti et de tous les partis s'en tenaient obstinément, au fond de leur âme, à leurs préjugés, leurs rancunes, à leurs intérêts électoraux, ne voyant dans l'immense drame que le petit coin où ils avaient toujours vécu, il ouvrait les yeux tout grands sur ce vaste monde, il brisait délibérément ses lunettes de lémiste catholique. Tout en restant fidèle aux idées pieuses de sa jeunesse, il apprenait à comprendre et respecter les conceptions les plus différentes.

Il apprenait à connaître Paris, Rome, l'Europe ; il servait la grande mêlée, non du point de vue de la rue la Fidélité, mais du point de vue national et du point de vue européen. Aussi, alors que le gouvernement se tonnait farouchement sur le rocher de Sainte-Adresse, il était arrivé à recréer l'atmosphère de la rue de la et où toutes ses vieilles passions électorales pouvaient menter en vase clos, se hâta-t-il de transporter à Paris le nouveau journal qu'il avait eu l'heureuse audace de créer en pleine guerre avec l'idée bien arrêtée d'en faire l'expression de la Belgique nouvelle, de la Belgique née la guerre. Il appela autour de lui toutes les bonnes volontés ; il s'entoura de libéraux, de socialistes aussi bien de catholiques. Cela parut si extraordinaire que, « tous les partis, on douta, sinon de la sincérité, du moins de la possibilité de son entreprise : « Vous verrez, dit-on, dès le retour au pays, le vieil homme va reparler *La Nation belge* vivra autant que l'union sacrée et ray, comme les autres, retournera à sa polémique parti. »

Neuray a laissé dire ; il était sûr de lui et des querelles qu'il avait nouées pendant la guerre avec ses anciens adversaires qui, eux aussi, avaient voulu que la guerre leur apprît quelque chose. Rien n'a pu le distraire de la ligne de conduite qu'il s'était fixée. Alors que la part de nos grands hommes officiels étaient toujours la suite », ce journaliste montrait qu'il avait l'âme de chef.

L'événement lui a donné raison. Il a créé non seulement un journal, ce qui est quelque chose, mais un mouvement des esprits. Il a vraiment fait de *La Nation belge* l'expression de toutes les forces juvéniles de ce vieux pays belge qui a quelque peine à se débarrasser de la gangue de son passé, mais qui est plein de ressources et qui, toujours par donner raison à ceux qui ont confiance en lui. Aussi ce banquet jubilaire, eut-il l'allure d'un banquet d'inauguration. Et, comme il avait lieu chez M. lard, lequel y avait donné tous ses soins, ce furent de joyeuses et savoureuses agapes.



Stand 732. — Parfumerie-Savonnerie

STAHL Frères, fabricants d'Eau de Cologne, parfumerie fine et savons de toilette, rue Verte 176, Bruxelles, exposent une très belle collection de leurs produits, signaler spécialement les *Eaux de Cologne*, mix *EVENTAIL*, d'une finesse très appréciée ; les parfums, les poudres *Novalis* et la crème de beauté *Novaline*, marqués aussi les savons de toilette *Novalis*, parmi lesquels le Savon *Novoline* et l'*Hygiénique au Baume Pérou Novalis*, ainsi que les savons transparents à la cérine, entre autre le N° 999 et le Savon du Dr Rich qui sont la grande spécialité de cette ancienne firme.

Contributions et passeports

La scène s'est passée très récemment au bureau des contributions d'Etterbeek, rue Louis Hap. Devant chacun des deux guichets s'alignent une quinzaine de personnes.

Un chauffeur, qui vient d'obtenir une place en France, demande une pièce pour l'obtention d'un passeport. Le guichetier lui refuse, parce que le chauffeur n'a pas acquitté complètement ses redevances fiscales. Le chauffeur veut bien payer, mais le receveur ne connaît pas le chiffre de la redevance, ce chiffre devant être fixé par le contrôleur des contributions. Celui-ci a son bureau dans l'immeuble, mais à l'étage. Notre chauffeur disparaît, revient quelques minutes après, et le dialogue suit :

— Monsieur, le contrôleur n'est pas là.

— Je n'en puis rien.

— Vous ne savez pas quand je le trouverai ?

— Non, monsieur !

— Cependant, vous habitez la même maison.

— Je ne suis pas chargé de contrôler le contrôleur ; moi, j'ouvre mon bureau de 9 à 15 heures ; lui, ouvre le sien quand il l'entend.

— Mais enfin, puisqu'il s'agit de mêmes services : — vous dépendez de lui, je crois.

— C'est justement parce que je dépend de lui que je ne le contrôle pas.

Et le pauvre chauffeur s'en va en se demandant combien de temps il va encore perdre avant d'avoir enfin un passeport en règle.

III

Un jeune homme lui succède.

— Monsieur, il me faudrait le certificat nécessaire pour l'obtention d'un passeport. Voici l'ancien passeport et le certificat d'identité de mon patron.

— Où est la carte d'identité ?

— Monsieur, mon patron est en province et ne rentrera que lundi.

— Monsieur, il me faut absolument la carte d'identité.

— Cependant, ce passeport et ce certificat d'identité, signé de la main même du bourgmestre, prouvent à suffisance qu'il ne s'agit pas d'une fraude ; d'ailleurs il n'y a pas d'inconvénient à me délivrer une pièce comme quoi mon patron a payé ses contributions.

— Evidemment, mais le règlement est formel et (lisant le nom sur le certificat) je ne puis enfreindre le règlement, pas plus pour un grand que pour un petit.

— Monsieur, il ne s'agit pas de faire cette distinction.

— Monsieur, le règlement est formel et je n'y manque pas plus pour M. X... (ici le nom d'un industriel bien connu) que pour un ouvrier. Revenez avec la carte d'identité et vous serez servi... Au suivant ! »

???

...La lutte à main plate continue.

CINEMA de la MONNAIE

PROGRAMME

du 15 au 21 avril

SESSUE HAYAKAWA

dans

Le Prince Mystérieux

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

Fr. 3.30 le 1/2 kilo

Maison fondée en 1886



HENRY DEL

Commissionnaire en vins, Libourne (Gironde) fait part des prix auxquels il peut offrir les vins blancs et rouges authentiques de Gironde, origine garantie sur acquit et la facture. Vins blancs, 1900 : « Entre-deux-Mers » supérieur 10°/le-11°, la trique fr. 800 ; 1910 : « Entre-deux-Mers » prêts pour la mise en bouteille, la trique fr. 800. Vins rouges, 1900 : « Bordeaux » 10°, la trique fr. 800 ; 1910 : « St-Emilion » prêts pour la mise en bouteille, la trique fr. 1 200. — Ces prix s'entendent à la trique de 1 litres bordelais, droits de régie et de douanes compris, livraison à domicile livrée en boîtes. Paiement 30 jours net. — Références : Banque de France, Crédit Commercial de France. — Accepte représentants sérieux.

Les à-peu-près de la semaine

Les dénegations d'un domestique dévoué aux Coppée : le valet de Coppée nia.

La randonnée de Charles de Habsbourg : le sire cuit de Hongrie ou le Roi de là-hors.

M. Emile Vandervelde : Cinémésis.

Le baron Coppée : le coke à l'âme.

La Buick 6 cylindres

C'est la voiture sensible, silencieuse et simple. De construction impeccable, elle rivalise de solidité et d'élégance avec les plus grandes marques européennes.

Les sobriquets du jeudi

Le ministre Wauters :

LA POIRE COMMERCIALE

Quelques "incipit", (suite)

Le président du sénat frappa sur son pupitre pour que tout le monde prêtât bien l'oreille à sa question :

« Quelqu'un a-t-il une idée ? » demanda-t-il.

Aucune idée ne se formula, mais on entendit un vague bruissement de paroles : c'était M. le sénateur de Vriège qui faisait un discours...

???

Dans le couloir de la salle d'école où était installé le bureau électoral, Gontran commençait à s'impatisser.

« Elle n'en finira donc jamais ! », répétait-il en se mordillant la moustache.

De fait, il y avait un quart d'heure que sa femme Germaine était dans l'isoloir, où elle exerçait pour la première fois ses droits d'électrice.

A la fin, Gontran se décida. Il pénétra dans le bureau.

« Monsieur le président, dit-il, je vous serais obligé de me permettre de voir si ma femme, enfermée depuis vingt minutes dans le box, n'est pas indisposée. »

Il fallut longtemps pour que le président se décidât à l'y autoriser : la loi...

Il finit par se lever de son siège et accompagna Gontran dans l'isoloir : Germaine tenait, d'une main, sa glace de poche et, de l'autre se faisait les sourcils avec le crayon électoral...

Les savons Bertin sont parfaits

Aux Brigittines

Les Brigittines vont mourir !... les Brigittines sont mortes ! Elles aimaient trop le bal... ; trop de générations d'étudiants s'y étaient entraînées à la valse, à la polka, au quadrille... Pour beaucoup d'entre eux, le seul nom de Brigittines est toute une évocation de gaité juvénile et de santé audacieuse. Londely — il ne son-

geait pas alors... il y a trente ans de cela... qu'il viendrait un jour recevoir des contributions — le chantés, ces bals des Brigittines ; et il nous semble voir encore, A la Bouteille de Brabant ou Au Ballon, pa les porte-allumettes épars, les verres demi-vides et vessies à tabac traînant sur les tables, aligner ees à la diable, pleins de verve et de bonne humeur :

J'imagine qu'aux « Brigittines »,

A quelque bal d'étudiants,

Ayant, parmi les plus lotines

Tailles et les plus souriantes

Yeux, fait un choix, dit votre flamme,

Le cœur en feu, le sang qui bout,

Vous vous retrouviez, tout à coup,

Au bras d'une petite femme

Qui n'a pas l'air cruel du tout...

Ivre d'espoir, à demi-fou,

Rentassant votre fente mou,

Avec votre particulière,

Vous repassiez au vestiaire

Après un tout dernier faro...

Quand, tout à coup, votre conquête

S'écrie, en se frappant la tête :

« Ciel ! j'ai perdu mon numéro ! »

« Hi ! hi ! hi ! mon beau parapluie ! »

« Je suis perdue, ô mon amant ! »

« Malheur à moi ! — Voyons, esuie »

« Tes... — C'était celui de maman ! — »

« Mais... — Hi ! hi ! — Calme-toi, chérie,

On peut le réparer, ce mal... — »

« Oh ! je suis morte, si mon père »

« Sait que je suis venue au bal ! »

Donc il faudra, galant apôtre,

Qu'il retire votre grappin

Ou sinon acheter un autre...

C'est ici le coup du pépin !

Votre ange n'est pas une sainte ;

Bah ! mais qu'importe à vous sa feinte !

Sèches ses grands yeux implorants ;

Qu'an jeu de mouchoir elle triche !

Il est si doux, quand on est riche,

De se laisser « chiper » dix francs !

Les délicieuses bières

Ind Coope & Co

a marque célèbre — sont les seules bières anglaises ven

à la FOIRE COMMERCIALE (Taverne royale)

Agent général : R. Pattou, BRUXELLES

Faits divers de la semaine

M. Sander Pierron s'occupe à rédiger, pour le pub sont cours d'histoire de l'art.

La justice informe.

111

Deux lutteurs turcs se sont rendus hier à la Bo et sont parvenus à soutenir, à bras tendus, le cours valeurs autrichiennes.

On leur a fait une ovation.

111

La section philologique de l'Académie vient de dé vrir l'origine du mot pompiers. Ce mot est composé trois syllabes hébraïques ou égyptiennes : pont, pie, l. En effet, on voit souvent des pompiers, sur un pont, ser comme des pies, en faisant la haie.

Cette découverte a causé une grande sensation dans le monde philologique.

???

M. le député Maes, ayant manifesté l'intention de prononcer un discours en flamand, à la Chambre, le port de la muselière est rendu obligatoire, pour une période de trois mois, pour tous les chiens de l'agglomération bruxelloise.



"Tout le monde circule ses chaussures au Prestex. Moi pas... Je suis un âne!!"

Ind Coope & Co.

Stout et Pale Ale, les meilleurs.

Electrices

Une femme française nous prie de publier une « Lettre aux femmes belges », trop longue à la vérité pour que nous puissions la donner *in extenso*, mais dont voici de remarquables extraits :

...Vous voilà donc dotées, mesdames, de tous les droits ! et votre sagesse est si grande et votre pondération si profonde que je ne vous vois pas vous agiter comme je suppose que nous le ferions chez nous en pareil cas : vous ne vous assemblez pas, vous ne brandissez pas le drapeau du féminisme, vous n'émettez pas de principes et de professions de foi... Bien plus : au moment de dresser les listes électorales, vos maris en sont réduits à vous solliciter pour que vous consentiez à devenir candidates !

J'avais pensé que ces maris admirables allaient mettre en tête de liste les candidates qui ont bien voulu répondre à leur appel, de façon qu'au moins chaque parti, dans chaque ville, eût une élue féminine. C'est dans cet esprit que j'ai pris connaissance des listes électorales... Et voilà que j'apprends que ces messieurs, avec un ensemble remarquable, vous ont octroyé des places, sur leurs listes, qui laisseront la plupart d'entre vous en tout repos dans vos foyers !

Pourquoi donc vos maris sont-ils venus vous y chercher, s'ils ne veulent que vous donner le simulacre de vos droits ? Ça me rappelle la pièce de cent sous qui était mon cadeau de jour de l'An, quand j'étais petite : on me la donnait, mais je devais la mettre dans ma tirelire !...

Il y a du vrai lanedans — comme dit A. Lynen.

???

Les abonnements aux journaux et publications belges, français et anglais sont reçus à l'AGENCE DECHENNE, 18, rue du Persil, Bruxelles.

Cinémas

Les facéties de M. Vandervelde, grand-prêtre de la Vertu-au-Cinéma, sont si extraordinaires que beaucoup de gens s'y perdent.

On nous communique le programme d'un spectacle cinématographique à Braine-l'Alleud, programme sur lequel on lit cette mention :

AVIS. — L'entrée de la salle est permise aux parents accompagnés d'enfants de moins de 2 ans.

Peut-être le directeur a-t-il compris, après avoir bloqué les dernières circulaires de M. l'avocat général, qu'elles tendaient à encourager les Belges à la repopulation et que les parents devaient être refusés à l'entrée de son établissement s'ils n'apportaient avec eux leurs loupes...

???

Tirages de l'Emprunt à lots : Assurés vie (avec ou sans examen médical) et rentiers viagers de la Société Générale d'Assurances et de Crédit Foncier, capital 10 millions, 43, rue Royale, Bruxelles, y participeront.

TROWER'S PORT

TÉLÉPHONE B. 8116

Fables express

Paulus brit un gros buisson,
Il l'accrocha dans un puitson,
Tant et si fort il tira
Qu'à la fin le fil cassa

Moralité :

Oh ! La cépède !

???

Les notes, c'est un fait certain,
Les notes viennent du latin,
Mais ce que personne ne nie
C'est que le do vient de Russie.

Moralité :

L'utérus.



STOUT ET ALES

Met l'âme en joie
Comme Pourquoi Pas ?
Tél. : Bruxelles 112.81
Anvers 4784.

Foire Commerciale : STAND N° 151

BLUE BAND

BETTER THAN BUTTER

La célèbre margarine anglaise

Un vrai régal sur le pain et dans la cuisine

EN VENTE PARTOUT A fr. 3.80 LE 1/2 KILO

LA PILE



CONSTANTIN. — Soldats! souvenez-vous des Thermopyles...

L'ECHO. — Pile... pile... pile...

Sur l'équipée habsbourgeoise

Cela a failli finir en tragédie : cela commença comme une opérette...

Comment et pourquoi ce pauvre Charles d'Autriche, à qui revenait peu à peu la sympathie de l'Europe, s'est-il laissé entraîner à cette funeste aventure ? Il est probable qu'on ne le saura d'une façon certaine que beaucoup plus tard. Cependant on commence à deviner certains dessous. Il paraît que, décidément, Sixte n'est pour rien dans la résolution de son beau-frère : on dit même que, depuis la publication de son livre, il y avait du froid entre le prince et la petite cour de Prangins. Quant à l'impératrice Zita, que l'on dit être l'homme de la famille, il est infiniment probable qu'elle n'a rien fait pour empêcher son mari d'essayer de remonter sur le trône, mais ce n'est pas elle qui a machiné le plan de la conspiration. Il paraît de plus en plus certain que celui-ci fut conçu, non pas à Prangins, mais en Hongrie, et dans le petit monde des courtisans légitimistes qui faisaient continuellement la navette entre Budapest et la Suisse.

Depuis près de deux ans déjà, le haut clergé hongrois préparait la restauration des Habsbourg : il intriguait au Vatican, qui se réservait, ne disait ni oui ni non, de façon à pouvoir nier, en cas d'échec, qu'il eût été mis dans la confidence — ce qu'il s'est empressé de faire. La haute noblesse hongroise, les Windisch-Grätz, les Szmeccsnavi, Schaer d'Eckartsau, faisaient ouvertement de la propagande dans l'armée, distribuaient les places de la nouvelle cour, composaient la maison royale et les ministères. Avec cette faculté d'illusion qu'ont toujours les conspirateurs, ils ont cru le moment venu. Il ne se passait pas de jour qu'ils ne fissent parvenir au pauvre roi déchu des témoignages de fidélité, des ordres du jour de sociétés patriotiques, des appels touchants à l'héritier de la couronne de Saint-Etienne.

Quelques jours avant le funeste voyage, quelques-uns d'entre eux se présentèrent brusquement à Prangins : ils firent une véritable scène au pauvre Charles de Habsbourg, hésitant, inquiet, perdu d'ennui et de désœuvre-

ment. Ils lui représentèrent qu'il y aurait une sorte de lâcheté à ne pas obéir à l'appel de ses partisans. Le roi ne put pas en entendre davantage : il prit une de ces brusques résolutions de timide, et il partit sans même avoir étudié son voyage.

???

On a raconté, à propos de la tentative de Charles de Habsbourg, une assez vilaine histoire d'argent. La principale raison qui l'aurait poussé à quitter Prangins pour Budapest, eût été le désir de faire augmenter sa pension de roi en exil. On disait qu'il se trouvait dans une situation embarrassée : un journal suisse ajouta même que, pour faire les frais de son équipée, il aurait été obligé de mettre au clou la couronne de Saint-Etienne. Le journaliste qui raconta cette histoire se souvenait vraiment trop des Rois en exil... L'aventure de Charles de Habsbourg est ridicule, puisqu'elle a mal fini : elle n'est point vile, et il y a quelque bassesse à essayer de l'avilir.

???

En quoi consistèrent les prétendus encouragements venus de Paris ? Avant de se décider à tenter l'aventure, Charles IV voulut se renseigner sur les sentiments des puissances. Les légitimistes hongrois lui firent alors parvenir un dossier, où se trouvent rapportés certains propos de salons parisiens, d'une austrophilie notoire, où l'on trouvait pêle-mêle des articles de Maurras, de Bainville, et des ragots parlementaires, le tout assez habilement mis en œuvre, de façon à faire croire au prétendant qu'il avait vraiment un parti à Paris. En dehors de quelques douairières, à qui la disparition de tous les trônes fait verser d'élégantes larmes, il y a évidemment à Paris quelques esprits politiques qui estiment qu'on eût dû miser sur la carte autrichienne et qu'il eût mieux valu conserver une Autriche viable que de s'exposer à voir le misérable résidu qui en reste se joindre à l'Allemagne. Mais, de là à souhaiter vraiment la restauration des Habsbourg, il y a loin.

Malheureusement, cette question d'Autriche n'a jamais été envisagée avec sang-froid. Pour les radicaux, l'Autriche était la bête noire, la citadelle de la réaction cléricalle, et le fait seul d'insinuer que l'Autriche était peut-être moins l'ennemie de la France que l'Allemagne, suffisait à leur faire croire que ceux qui professaient cette opinion avaient les plus noires pensées de restauration monarchique. On a toujours raisonné sur la question d'Autriche au point de vue de la politique intérieure. La conservation de l'Autriche a passé pour un des dogmes de l'Action française. En réalité, ni Maurras, ni Bainville n'ont jamais dit qu'il fallait conserver l'Autriche à tout prix, et leurs regrets ont toujours eu quelque chose de rétrospectif.

???

Quels sont les véritables sentiments de la Hongrie à l'égard de Charles de Habsbourg ? Il est certain qu'il a été accueilli avec un mélange de sympathie et de stupeur. Il est probable que si les Hongrois n'avaient pas très bien compris, et tout de suite, que, pour le remettre sur le trône, il leur faudrait probablement faire la guerre, ils l'eussent accueilli, sinon avec reconnaissance, du moins avec indifférence. Il est parfaitement exact que les paysans, dans leur grande masse, et la majorité de l'Assemblée, sont demeurés monarchistes. Mais ce n'est pas la première fois dans l'histoire que l'on voit la République, fondée par des royalistes.

Au fond, la situation du gouvernement de l'amiral

Northy ressemble beaucoup à celle du gouvernement du maréchal de Mac-Mahon : l'Assemblée nationale de 1872, elle aussi, était monarchiste : elle n'en a pas moins été la République, parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Les Hongrois de même, conservent et conserveront la République, parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Ce sont des monarchistes théoriques, mais ils se garderont bien de courir les aventures pour les beaux yeux de la monarchie.



CHRONIQUE MILITAIRE

Les malins et... les autres

Bien que la loi belge sur les pensions d'invalidité continuelle, dans l'ensemble, des dispositions généreuses, on a pu signaler cependant, avec raison, le sort pénible de certains grands invalides de guerre — mutilés, blessés, infirmes, malades — qui, incapables de se livrer régulièrement à un travail rémunérateur, ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins avec le seul produit de leur pension. Et l'on a réclamé, à juste titre, pour ces glorieuses et pitoyables victimes de la guerre, un traitement plus équitable et plus généreux encore.

Mais le mot d'ordre est partout à l'économie. Les caisses de l'Etat sont désastreusement vides et, loin d'accroître les dépenses, il faut qu'on les restreigne toujours davantage. Le malheur est, par ailleurs, qu'une application inconsiderée de la loi sur les pensions d'invalidité a déjà créé des charges énormes ; aussi doit-on craindre que l'accroissement du taux de certaines pensions ne favorise pas exclusivement les héroïques et tristes victimes dont il est nécessaire de soulager la détresse. Il est un fait : c'est que, parmi l'innombrable cohorte des invalides auxquels une pension spéciale est octroyée, il s'en trouve des centaines, pour ne pas dire plus, qui, sans jamais avoir été blessés, sans avoir séjourné plus de quelques semaines dans la zone dangereuse, sans pouvoir invoquer d'autres titres qu'une maladie quelconque ou une prétendue infirmité complaisamment attribuée aux fatigues et dangers d'un service de guerre, sont pourvus d'un pourcentage d'invalidité ahurissant, hors de toute proportion avec le dommage qu'ils peuvent réellement avoir subi du fait de leur présence à l'armée mobilisée.

???

Certains exemples sont surtout choquants — parce que plus apparents, plus connus et plus faciles à contrôler — parmi certaines catégories d'officiers. Le sujet, certes, est délicat à aborder, et même pénible jusqu'à un certain point. D'aucuns, en effet, ne manqueront pas de jouer la comédie de l'indignation, en nous accusant de jeter la suspicion sur un corps d'officiers, dont la conduite fut, au cours de la guerre, généralement remarquable et digne de la plus vive admiration. Rien n'est plus éloigné de notre pensée. Du reste, croit-on vraiment que le pays soit assez ignorant ou assez naïf pour ne pas savoir que, si la masse de nos officiers suit remplir son devoir avec autant de vaillance que d'abnégation, il en est d'autres, par contre, qui mirent un empressement maintes fois excessif à se soustraire aux souffrances et aux dangers de la zone du front ? En le constatant, nous ne son-

CINÉMA DE LA MONNAIE

Dimanche 17 avril 1921

à 10 h. 30 très précises

3^E CONCERT ARTISTIQUE

sous la direction de M^r Godefroid DE VREESE
et avec le concours de **Corinne CORYN**, violon solo
du Théâtre Royal d'Anvers
et **Ellsworth STEVENSON**, organiste.

PROGRAMME

- | | | |
|--|-----|-----------|
| 1. Symphonie en mi bémol | ... | MASSENET. |
| 2. 4 ^e Concerto de violon... | ... | VIENNET. |
| 3. 1 ^{re} et 2 ^{me} Arabesque... | ... | DEBUSSY. |
| 4. Violon et Orgue | ... | PUGNANI. |
| 5. Scènes pittoresques | ... | MASSENET. |

LES GRANDS MAGASINS

Vanderborcht Frères

SOCIÉTÉ ANONYME

56 à 58, RUE DE L'ÉCUYER, 56 à 58

participent à la

2^{me} Foire Commerciale de Bruxelles

Bureau Moderne	...	Stands n. 1149 à 1153
Papiers Peints	...	" 1020 et 1022
Meubles...	...	" 1021 et 1023
Lustrerie	...	" 1367

VISITEZ

NOTRE "BUNGALOW"

DANS LES JARDINS
DE LA FOIRE — —

neons même pas à les incriminer. Eux-mêmes, sans doute, furent les premiers à s'apercevoir qu'ils ne possédaient, ni physiquement, ni moralement surtout, la vigueur nécessaire pour supporter les affres et les périls constants d'une lutte quotidienne, de l'effrenée vie dans les tranchées boueuses. Ils ne sont pas nécessairement méprisables pour cela. Car il n'est pas donné à tous d'avoir les nerfs aussi solides, que le cœur doit être fort et l'âme bien trempée. Ebranlés dans tout leur être, dès les premiers jours ou après quelques semaines de campagne, ils se sont fait évacuer, comme malades, vers l'un ou l'autre hôpital; ils n'en sont sortis que pour se réfugier le plus loin possible à l'arrière, où ils ont sollicité, humbles et presque suppliants, un emploi quelconque, pourvu qu'il fût loin de ces lieux où l'on risquait de laisser sa peau.

Une fois à l'abri, ils ont, par un phénomène tout naturel, retrouvé leur aplomb. D'aucuns se rendirent même utiles à l'arrière et n'y furent point sans mérite. Si bien qu'ils ont fini par s'y considérer comme absolument indispensables, allant jusqu'à se persuader que leur mission égalait en importance celle des combattants qui, dans leurs tranchées sanglantes, recueillaient plus de coups que de gloire.

Un jour, hélas ! vint l'ordre imprévu de pensionner d'office les officiers évacués du front depuis plus de neuf mois et qui ne le rejoindraient pas sans tarder. A la seule pensée de retourner là-bas, leur corps et leur âme se ramollirent plus piteusement que jamais. Ils n'en crièrent pas moins à la souveraine injustice et, tout en se laissant pensionner, se promirent solennellement de prendre, tôt ou tard, leur revanche.

???

Qui dira par quels moyens les plus habiles et les plus malins d'entre eux sont parvenus à tirer de la situation des avantages que le commun des mortels aurait peine à se figurer? Bornons-nous à signaler, aujourd'hui, qu'ils sont tous invalides de guerre, se glorifiant d'un pourcentage d'invalidité fréquemment supérieur à celui qu'on a reconnu à des héros de guerre et trois fois blessés, qui n'ont quitté le front que pour se faire soigner et, sans toujours être guéris, y sont retournés aussitôt, plus vaillants et plus obstinés que jamais à vaincre le Boche maudit. Et c'est cela précisément qui révolte les consciences droites, parce que l'abus est, dans certains cas, écœurant.

Il n'en est point qui furent plus acharnés à retirer tout le bénéfice possible d'une loi présentée au parlement comme une œuvre de suprême reconnaissance envers ceux qui avaient souffert dans leur chair torturée, versé leur sang, sacrifié leur santé et leur avenir pour sauver la Patrie.

A peine le gouvernement l'eut-il déposée, qu'ils ont multiplié les démarches pour recueillir des certificats et des témoignages en vue d'attester qu'ils avaient dû — il y a 8 ou 6 ans — se faire évacuer, terrassés par une maladie contractée au front, et que les ravages de celle-ci les avaient obligés de rester à l'arrière, contraints, forcés, la rage au cœur de ne pouvoir pas, comme les autres, tuer du Boche et se couvrir de gloire! Tout vient à point pour cela : leurs séjours dans les hôpitaux, leurs rhumatismes, leurs bronchites, leurs diarrhées, et jusqu'aux hernies contractées dans l'effort qu'ils firent pour s'accrocher à un emploi à l'arrière et ne pas devoir prendre l'abominable chemin des tranchées. Leurs démarches et leurs insistances sans scrupule ont été couronnées de succès, car on voit aujourd'hui cette chose inouïe : des officiers, de la catégorie que nous visons, ayant quitté leur place de combattant, quelque semaines seulement, voire quel-

ques jours à peine, après le 1^{er} août 1914, qui sont titulaires d'une pension d'invalidité pour une incapacité de 40, 50, voire 60 p. c., due à des événements de guerre et officiellement reconnue.

???

Des cas de ce genre sont plus nombreux qu'on ne croit. Ils ne se limitent pas, du reste, aux officiers. Parmi les combattants de rang subalterne, il en existe, malheureusement aussi, qui se portent aujourd'hui comme Pont-Neuf et n'en sont pas moins titulaires d'une pension d'invalidité qui est un véritable défi au bon sens et une exploitation incontestable des sentiments généreux que le pays a voulu témoigner, malgré sa détresse financière, à ceux-là qui furent les réels artisans de sa libération. Or ces pensions coûtent cher à l'Etat, on ne saurait assez le répéter. Raison de plus, outre le grand principe de justice qui est en cause, de ne les attribuer qu'aux invalides véritables, à qui l'on ne fera jamais un sort assez équitable. Pour fournir à ces héroïques victimes les rentes viagères suffisantes, qu'elles ont cent fois méritées, il n'est qu'un moyen : trouver les ressources nécessaires en faisant impitoyablement la guerre aux abus de tout genre commis, avec Dieu sait qu'elles complicités, dans l'application de la loi. Le Parlement n'a pas voté celle-ci pour que des individus aussi dépourvus de conscience et de scrupules, qu'ils furent amorphes et veules pendant la guerre, en bénéficient au détriment des malheureux qui ont accompli leur vrai devoir jusqu'à l'extrême limite et qu'il est révoltant de voir confondre avec les autres.

???

Pour en revenir à la catégorie d'officiers précédemment signalée, la confortable pension d'invalidité qu'ils sont parvenus à se faire octroyer est d'autant plus inconcevable, qu'ils la cumulent avec d'autres avantages et faveurs qui fait d'eux de véritables privilégiés. Profitant d'autres mesures généreuses dont ne devraient bénéficier que les vraies victimes de la guerre, ils ont, quoique pensionnés, obtenu d'être maintenus en service dans l'un ou l'autre bureau et notamment dans les bureaux ministériels, avec le traitement complet et toutes les indemnités afférentes à leur grade; ils ont même obtenu de l'avancement, et jouissent au surplus de leur pension d'invalidité, acquise on sait comment. La loi, pourtant, prescrit que cette pension n'est pas payable au militaire qui est demeuré en service actif, parce qu'il continue, du fait même, à jouir de tous les avantages de cette situation; principe rigoureux, sans doute, mais essentiellement logique, et où l'on trouve la volonté évidente de combattre d'éventuels abus. C'est ainsi qu'un Willy Coppens, un major Wahis, tant d'autres blessés et mutilés encore, héros admirables, ayant combattu sans répit, revenus estropiés, mais chez qui une mutilation glorieuse n'a pu amoindrir la vigueur morale et la splendide énergie physique, ne perçoivent pas la pension d'invalidité dont le droit leur a été reconnu, parce qu'ils n'ont pas voulu quitter leur place dans l'armée active, illustrée par leur vaillance incomparable.

Les autres, en revanche, les pseudo-invalides que l'on sait, empêchent carrément cette pension bien qu'ils soient, pour le surplus, absolument traités comme les officiers demeurés au service actif. Mais ils ont découvert que la disposition de la loi ne s'appliquait pas à leur cas, et qu'avant évidemment cent fois plus de mérite qu'un héros mutilé, ils avaient le droit incontestable d'être plus généreusement traités que ces maladroits, qui ont laissé un bras ou une jambe sur le champ de bataille.

Après celle-là, n'est-ce pas, on peut tirer l'échelle?

La deuxième Foire Commerciale officielle de Bruxelles

du 4 au 20 avril 1921

Chaque jour, c'est la cohue à la deuxième Foire Commerciale de Bruxelles, dont la belle ordonnance rallie tous les suffrages.

Le succès s'affirme de plus en plus. Les transactions sont nombreuses et importantes.

Rappelons que la Foire Commerciale est ouverte de 9 heures du matin à 6 heures du soir. L'entrée est de 1 franc. On peut se procurer, dans les bureaux de l'administration, des cartes d'abonnement au prix de 10 francs.

Les invalides de guerre, sur présentation de leur carte de membre de la Fédération des invalides, jouissent de l'entrée gratuite. La gratuité a également été accordée sur demande, aux œuvres scolaires et postcoloniales, aux écoles, aux universités populaires, etc.

On entre à la Foire Commerciale par la rue de la Loi, la rue Belliard, les avenues des Nerviens, de Tervueren et de la Renaissance.

???

En même temps que l'ouverture de la deuxième Foire Commerciale de Bruxelles a eu lieu l'inauguration du panorama militaire : « la Bataille de l'Yser, 1914 », œuvre du peintre Alfred Bastien.

Ce panorama, qui constituera un attrait patriotique et artistique, est destiné à l'Etat; il se trouve dans le pavillon du Caire, qui s'élève à la Foire Commerciale au milieu de la coquette cité commerciale et industrielle improvisée.

???

Plusieurs visites officielles à la deuxième Foire Commerciale de Bruxelles sont annoncées. Jonkheer van Vredenburg, ministre des Pays-Bas, la visitera le mardi 19 avril, à 2 1/2 heures. Réunion au stand de la Chambre de commerce néerlandaise.

M. Franck, ministre des colonies, a annoncé sa visite pour le 16 avril, à 2 1/2 heures.

MM. les ministres Van de Vyvere et Wauters ont également fait savoir au comité organisateur qu'ils visiteront officiellement la Foire Commerciale.

Le prince Ruspoli, ambassadeur d'Italie, lui a fait une longue visite, dimanche matin. Ce diplomate s'est intéressé particulièrement à la section italienne.

???

Des renseignements recueillis par le comité organisateur, il résulte qu'on peut évaluer à 135,000 le nombre des personnes qui, dimanche dernier, visiteront la deuxième Foire Commerciale. Ce fut la grande cohue. Et cette foule énorme,

dans laquelle de nombreux étrangers et provinciaux, était impressionnée par la grandeur de cette vaste manifestation industrielle et commerciale, dont le succès dépasse toutes les prévisions.

Dimanche après-midi, M. le premier ministre Carton de Wiart, a longuement visité la deuxième Foire Commerciale, en compagnie de M. Edmond Carton de Wiart, directeur de la Société Générale.

Le premier ministre, reçu par les membres du comité exécutif, ne leur a pas ménagé ses félicitations et ses précieux encouragements.

???

La Société anonyme les Etablissements DELHAIZE FRERES & Co, enseigne « LE LION », occupe les stands 100, 101, 102, 104.

Elle y expose notamment ses chocolats, biscuits, pains d'épices, confiseries et de nombreux produits d'alimentation et de nettoyage, sortant de ses usines de Bruxelles-Ouest, ainsi que les broches, qu'elle exporte notamment dans les îles britanniques, en France, au Congo belge, aux Etats-Unis d'Amérique, etc.

Ce qui retient surtout ici l'attention, n'est tant l'ordonnance pratique et ingénieuse de ces remarquables stands, que la grande diversité des articles exposés sous les aspects les plus heureux.

???

Un stand très remarqué est le stand n. 1266 de la VIROTYP. Cette petite machine à écrire si ingénieuse jouit toujours de la faveur du public. La VIROTYP rend les mêmes services que les grandes machines à écrire, tout en étant à des prix très modiques.

Le dernier modèle de la VIROTYP de bureau, à 250 francs, est un réel succès. Catalogue franco sur demande. Agence générale, 128, boulevard Adolphe Max, Bruxelles. Téléphone Br. 155.16.

???

Remarqué parmi les installations, celle de la MAISON FIVET ET Cie, 36, rue de l'Hôpital, Bruxelles. C'est la première fois qu'elle expose.

« Pour votre coup d'essai, c'est un coup de maître », dit le comité à M. Fivet, qui sourit modestement. De fait, il faut reconnaître que tant pour l'aménagement (confié aux Arts Réunis) que pour le choix des modèles — blouses, robes, peignoirs, lingerie fine — exposés, cette firme se classe d'emblée au premier rang parmi les meilleures.

Quant aux prix, c'est la baisse... c'est tout dire. Nous est avis que le ministre

Wauters, s'il en tient compte, devra diminuer sérieusement ses index-nombres.

M. Fivet a été vivement félicité. Nous lui souhaitons les brillantes affaires qu'il mérite.

???

TABACS CIGARES — La Belgique jouit dans ce domaine d'une juste réputation. Parmi les maisons les plus connues, citons la Manufacture de cigares des H. MOENS & Co, place d'Armes, Tongres. Elle expose dans son stand n. 927 un assortiment choisi de cigares excellente. Elle présente spécialement à la dégustation deux cigares exquis, et qui jouissent d'une juste renommée chez les fumeurs : LA FOLETTA et THE VERY BEST. Cette maison, outre le marché belge, a, du reste, conquis le marché étranger.

???

LE STAND LE PLUS COURU. — Il fallait prévoir que la dégustation offerte par la firme FOSCO constituerait pour le public le « great event » de la Foire.

Il est vrai que rien n'est plus délicieux que cette boisson idéale, ni plus facile à préparer, puisqu'on peut l'obtenir à chaud ou à froid en trente secondes.

Comme, de plus, la dégustation est gratuite, et que la commande d'une bouteille d'un litre vaut livraison à domicile au prix de gros et remboursement du prix d'entrée à la foire, tout le monde veut profiter de l'occasion.

Pour rappel, le stand FOSCO est situé près de l'entrée principale, et porte le n° 64.

VISITEURS DE LA FOIRE COMMERCIALE DE BRUXELLES

n'oubliez pas de passer au STAND 108, vous y verrez les grandes marques si connues et si appréciées

SAVON EN POUDRE EXTRA

« SOLEIL »

« PALMA »

Savon incomparable en briques doubles

SAVON TRANSPARENT

GLYCERINE N° 243

Fabricant :

PIERRE NEY, VERVIERS

Usine fondée en 1837

Au stand, des échantillons vous seront remis par les représentants.

Rien pour la grande réclame.

Tout pour la qualité.

Chronique gastronomique de Pourquoi Pas ?

CE QU'ILS ONT DANS LE VENTRE

1917

MENU DU DIMANCHE

d'un Belge emprisonné en Bochie pour avoir servi son pays

DEJEUNER

Décoction de glands.
Pain moisi.

DINER

Eau sale tiède.
Têtes de harengs.

SOUPER

Eau froide sale.
Arrêt de cabillaud.
Prière : *Miserere mihi deus.*
Pas de grâces.

Réception de noms d'oiseaux :

Schweinhund, Schweinkopf, Spitzbube, Franc-Tireur, Donnerkeiler.
Coups de crosse, taloches.

Digestion absente.
Cauchemar
Insomnie.

1921

MENU DU DIMANCHE

d'un activiste emprisonné en « Belgique » pour avoir trahi son pays

DEJEUNER

Café cramiqe beurre des Flandres

DINER

(Les vivres sont fournis par le gouvernement et complétés par les envois des familles des prisonniers.)

Crème pointes d'asperges de Malines
Crêtes de coqs aux éperons d'or.

Carbonnades flamandes
et petits pois de Wespelaere à la française

SOUPER

Poulets de Bruxelles.

Salade de saison.

Compote de cerises de Schaerbeek.

Vins. — Liqueurs.

Prière : Grâces ! (promises par le ministre de la justice).

Réception des fleurs et des télégrammes adressés par les
« Groeningher Wachters ».

Digestion facile.
Rêves agréables.
Sommeil réparateur.

AUX ELECTRICES

COMMENT ON VOTE

DERNIÈRES INSTRUCTIONS

Citoyennes,

Le dimanche 24 avril va consacrer votre ascension dans l'ordre social !

Pour la première fois, vous allez participer à l'administration de la chose publique !

CITOYENNES, vous irez aux urnes d'un pas ferme ; d'une main que rien ne saurait faire trembler, vous y déposerez le verdict inéluctable que vous aurez formé dans le sanctuaire de l'isoloir. Le pays tout entier a confiance dans votre bon sens et la sagesse de votre discernement. Il sait que vous ne trahirez pas ses intérêts !

CE QU'IL FAUT FAIRE

Il ne paraît pas inutile d'exposer, dans cet organe, quelques indications pratiques qui vous permettront d'exprimer votre vote sans mécompte, selon votre cœur et votre conscience.

Dites-vous bien, en entrant dans l'isoloir, que le droit civique que vous y allez accomplir est dorénavant, pour vous, une fonction naturelle et qu'il y a les plus frappantes analogies entre l'acte que la Nation réclame de vous et celui que vous avez cent fois accompli en entrant dans certains édicules qui s'érigent sur les boulevards ou dans les chambres basses du Palais de la Bourse.

Là, avant que vous pénétriez dans l'isoloir, une dame vous a offert, avec un sourire gracieux, une feuille de papier. Il en sera de même au bureau de vote. Ce sera peut-être la même personne, car M. le président Benoit, qui a le sens des réalités, a appelé, comme la loi le lui permet, un certain nombre de femmes à la présidence

des bureaux de son ressort. Son choix judicieux s'est porté sur des personnes que leur profession habituelle désignait pour l'accomplissement de ces importantes fonctions. Vous pourrez donc rencontrer, au seuil de l'isoloir, le visage familier de ces dames ; M. le président Benoit a eu confiance dans leur esprit parcimonieux : il est pour lui un sûr garant qu'elles ne se livreront point à la débâche constatée aux dernières élections législatives, où l'on a vu certains présidents de bureau de vote distribuant trois bulletins à chacun de leurs clients.

DANS L'ISOLOIR

Vous voilà donc complètement mises à l'aise et munies de votre carré de papier. Il est bien entendu qu'il est défendu de monter sur le siège et que vous êtes priées de laisser, en sortant, l'endroit aussi propre que vous auriez désiré le trouver en entrant.

PAS DE POURBOIRE

Le vote est gratuit. Il est absolument inutile, l'opération faite, de remettre, comme vous avez l'habitude de le faire, vos cinq sous au préposé à la distribution des bulletins.

LE PRÉSIDENT N'EST PAS DE FER

Si, une fois dans l'isoloir, vous éprouviez quelque difficulté, vous pouvez appeler à votre aide M. le président, que la loi oblige à vous assister.

AUTRE INSTRUCTION TRÈS IMPORTANTE

Sur le bulletin qui vous sera remis, vous pourrez lire une série de noms assez longue — 252 pour Bruxelles. Vous devez les apprendre par cœur afin de pouvoir répondre à de nombreux gentlemen, pleins d'esprit, qui ne manqueront pas de vous demander, le jour de l'élection et les jours suivants : « Pour qui votait-on ? »

A notre avis, la loi ne vous oblige pas à répondre. Cependant, il serait intéressant de connaître, à ce propos, l'opinion de Woeste, le fougueux protagoniste du vote féminin.

Un vieil électeur.

Souscription pour le monument à élever à Paris à la mémoire des Soldats Belges morts en France

Les communes de Belgique ont compris le devoir de dévotion et de pitié qui leur commande de donner une tombe aux soldats belges morts à Paris.

Elles ont compris avec des nuances. Si Paris a dépensé plus de 200,000 francs pour des étrangers, Anvers, qui compte des fils dans cette tombe, au Père Lachaise, souscrit 500 francs. Les temps sont durs.

Les « Amitiés Françaises » de Mons	Fr.	300.—
Les « Amitiés Françaises » de Liège		200.—
Collecte au banquet offert à Alph. Lambillotte, à Mons		652.—
M. Delaunoy, pour la Société anon. Escout et Meuse		100.—
Commune de Haccourt		20.—
— Havré		50.—
— Mariakerke		25.—
— Ramet-Ivoz		50.—
— Grâce-Berleur		50.—
— Anvers		500.—
— Berchem-lez-Anvers		200.—
— Beyne-Hausay		50.—
— Blankenberghe		1,000.—
— Braine-l'Alleud		50.—
— Braine-le-Comte		200.—
— Bressoux		100.—
— Ciney		250.—
— Comines		100.—
— Fleurus		50.—
— Herve		100.—
— Koekelberg		200.—
— La Bouverie		2,000.—
— Laeken		50.—
— Neufchâteau		300.—
— Saint-Josse-ten-Noode		300.—
— Tournai		20.—
— Turnhout		50.—
— Frasnes-lez-Gosselies		20.—
— Rouffoulx		20.—
— Beaufays		200.—
— Châtelineau		500.—
— Pont-à-Colles		2,000.—
— Schaarbeek		200.—
— Soignies		50.—
— Ham-sur-Hoeur		200.—
— Berstal		2,000.—
Gouvernement provincial de Luxembourg		\$,000.—
Gouvernement provincial de Liège		72.16
Section de la F. N. C. de Ailleu		25.—
— Ammay		15.46
— Boignée		25.—
— Bouffoulx		30.—
— Bouillon		10.—
— Bousu-lez-Mons		51.54
— Braine-le-Comte		20.—
— Farciennes		100.—
— Franières		25.—
— Frasnes-le-Gosselies		30.92
— Gerynnes		32.—
— Hautes-Wihéries		10.—
— Jemeppe-sur-Meuse		50.—
— Nivelles		275.65
— Paris		683.40
— Namur et environs		154.62
— Renaix		20.—
— Ham-sur-Sambre		20.—
— Herve		52.15
— Gilly		50.75
— Tubize		15.80
— Jurtise		50.—
— Bressoux		

Fernand Van Eyde, 213, chaussée d'Anvers	2.—
René Simon, succ. de Simon et fils	100.—
Guill. Lequeux, à Mont-Dison (Liège)	10.—
Nini et Loulou	20.—
M. A. Lambi, à Mons	8.—
M. le docteur J. Julliard, à Mons	5.—
Mme Julliard, Mons	5.—
M. Ch. Boel, à Houdeng	100.—
Reçu d'un anonyme	21.—

Nous prions nos amis de faire autour d'eux la plus instante propagande pour la souscription en faveur du monument aux soldats belges inhumés au Père Lachaise, à Paris.

Ce monument, c'est une tombe : elle doit être digne des morts, de la Belgique et de la France.

Sans vouloir contrarier certes aucun monument qui commémore un héros ou un acte en Belgique, nous estimons qu'il faut d'abord un mémorial digne sur les restes de nos frères, de nos fils, de nos concitoyens, qui sont là-bas en terre amie.

Les sobriquets du jeudi

Le Baron Descamps :

LE GÉNIE DU CRÉTIANISME

Petite correspondance

P. G. — Il est en effet le président-fondateur de la Compagnie générale d'assurances contre les champignons vénéneux et les notaires du nord de la Belgique, et le secrétaire de l'Œuvre du grand verre pour les petits.

Léonie. — Votre lettre nous a fendu le cœur comme du bois à brûler, mais que voulez-vous que nous y fassions ?

P. N. — Ces vers dont vous parlez ne sont pas de Musset. Ils sont de Franc-Nohain et intitulés : *Les cure-dents se souviennent et chantent*. Les cure-dents, qui proviennent de plumes d'oies, rencontrent dans les molières des consommateurs quelques fragments du volatile auquel ils furent arrachés :

Alors il nous souvient

Des jours anciens,

Et du soir d'automne où quelque servante accorte
Pluma notre pauvre mère, devant la porte.

En fermant les yeux, je revois

L'enclos plein de lumière,

La haie en fleur, le petit bois,

La ferme et la fermière,

(Comme dit si ingénieusement Hégésippe Moreau)

Sur les tables des restaurants à prix modiques,

Nous sommes les tristes cure-dents mélancoliques.

M. Armand Fleury. — Vous oubliez de me donner votre adresse. On nous dit qu'il n'y a plus de place, hélas ! Mais que cela ne contrarie pas vos généreux projets. Sympathies. L. S.

E. E., Arlon. — 1° Mobilier, n. m. : les meubles (Dictionnaire Larousse) ;

2° Les « meubles par leur nature », ce sont tous les objets mobiliers. Exemples : une somme d'argent, un cheval, un livre, les fruits détachés de l'arbre, les moissons coupées, etc. (L. Martin : Droit civil.)

Chronique gastronomique de Pourquoi Pas ?

CE QU'ILS ONT DANS LE VENTRE

1917

MENU DU DIMANCHE

d'un Belge emprisonné en Bohême pour avoir servi son pays

DEJEUNER

Décoction de glands.
Pain moisi.

DINER

Eau sale tiède.
Têtes de harengs.

SOUPER

Eau froide sale.
Arrêt de cabillaud.
Prière : Misericordia mihi deus.
Pas de grâces.

Réception de noms d'oiseaux :

Schweinhund, Schweinkopf, Spitzbube, Franc-Tireur,
Donnerwetter,
Coups de crosse, taloches.

Digestion absente.
Cauchemar
Insomnie.

1921

MENU DU DIMANCHE

d'un activiste emprisonné en « Belgique » pour avoir trahi son pays

DEJEUNER

Café cramoisi beurre des Flandres
DINER

(Les vivres sont fournis par le gouvernement et complétés
par les envois des familles des prisonniers.)

Crème pointes d'asperges de Malines
Crêtes de coqs aux éperons d'or.

Carbonnades flamandes
et petits pois de Wespelaere à la française

SOUPER

Poulets de Bruxelles.
Salade de saison.
Compote de cerises de Schaerbeek.

Vins. — Liqueurs.

Prière : Grâces ! (promises par le ministre de la justice).

Réception des fleurs et des télégrammes adressés par les
« Groeningher Wachters ».

Digestion facile.
Rêves agréables.
Sommeil réparateur.

AUX ELECTRICES

COMMENT ON VOTE

DERNIÈRES INSTRUCTIONS

Citoyennes,

Le dimanche 24 avril va consacrer votre ascension dans
l'ordre social !

Pour la première fois, vous allez participer à l'admini-
stration de la chose publique !

CITOYENNES, vous irez aux urnes d'un pas ferme ; d'une
main que rien ne saurait faire trembler, vous y déposerez
le verdict inéluctable que vous aurez formé dans le
sanctuaire de l'isoloir. Le pays tout entier a confiance
dans votre bon sens et la sagesse de votre discernement.
Il sait que vous ne trahirez pas ses intérêts !

CE QU'IL FAUT FAIRE

Il ne paraît pas inutile d'exposer, dans cet organe,
quelques indications pratiques qui vous permettront d'ex-
primer votre vote sans mécompte, selon votre cœur et
votre conscience.

Dites-vous bien, en entrant dans l'isoloir, que le droit
civique que vous y allez accomplir est dorénavant, pour
vous, une fonction naturelle et qu'il y a les plus frap-
pantes analogies entre l'acte que la Nation réclame de
vous et celui que vous avez cent fois accompli en entrant
dans certains édifices qui s'élèvent sur les boulevards ou
dans les chambres basses du Palais de la Bourse.

Là, avant que vous pénétriez dans l'isoloir, une dame
vous a offert, avec un sourire gracieux, une feuille de
papier. Il en sera de même au bureau de vote. Ce sera
peut-être la même personne, car M. le président Benoit,
qui a le sens des réalités, a appelé, comme la loi le lui
permet, un certain nombre de femmes à la présidence

des bureaux de son ressort. Son choix judicieux s'est porté
sur des personnes que leur profession habituelle dési-
gnait pour l'accomplissement de ces importantes fonc-
tions. Vous pourrez donc rencontrer, au seuil de l'isoloir,
le visage familier de ces dames ; M. le président Benoit
a eu confiance dans leur esprit parcimonieux : il est pour
lui un sûr garant qu'elles ne se livreront point à la dé-
bauche constatée aux dernières élections législatives, où
l'on a vu certains présidents de bureau de vote distri-
buer trois bulletins à chacun de leurs clients.

DANS L'ISOLOIR

Vous voilà donc complètement mises à l'aise et munies
de votre carré de papier. Il est bien entendu qu'il est dé-
fendu de monter sur le siège et que vous êtes priées de
laisser, en sortant, l'endroit aussi propre que vous auriez
désiré le trouver en entrant.

PAS DE POURBOIRE

Le vote est gratuit. Il est absolument inutile, l'opération
faite, de remettre, comme vous avez l'habitude de le faire,
vos cinq sous au préposé à la distribution des bulletins.

LE PRÉSIDENT N'EST PAS DE FER

Si, une fois dans l'isoloir, vous éprouviez quelque diffi-
culté, vous pouvez appeler à votre aide M. le président,
que la loi oblige à vous assister.

SEULE INSTRUCTION TRÈS IMPORTANTE

Sur le bulletin qui vous sera remis, vous pourrez lire
une série de noms assez longue — 252 pour Bruxelles.
Vous devez les apprendre par cœur afin de pouvoir répondre
à de nombreux gentlemen, pleins d'esprit, qui ne man-
queront pas de vous demander, le jour de l'élection et les
jours suivants : « Pour qui votait-on ? »

A notre avis, la loi ne vous oblige pas à répondre. Ce-
pendant, il serait intéressant de connaître, à ce propos,
l'opinion de Woeste, le fougueux protagoniste du vote
féminin.

Un vieil électeur.

Souscription pour le monument à élever à Paris à la mémoire des Soldats Belges morts en France

Les communes de Belgique ont compris le devoir de décence et de pitié qui leur commande de donner une tombe aux soldats belges morts à Paris.

Elles ont compris avec des nuances. Si Paris a dépensé plus de 200,000 francs pour des étrangers, Anvers, qui compte des fils dans cette tombe, au Père Lachaise, souscrit 500 francs. Les temps sont durs.

Les « Amitiés Françaises » de Mons	Fr.	200.—
Les « Amitiés Françaises » de Liège		200.—
Collecte au banquet offert à Alph. Lambilliotte, à Mons		652.—
M. Delaux, pour la Société anon. Escout et Meuse		100.—
Commune de Haccourt		20.—
— Hare		30.—
— Mariakerke		50.—
— Ramet-Ivoz		50.—
— Grâce-Berleur		50.—
— Anvers		200.—
— Berchem-lez-Anvers		200.—
— Beyne-Hussay		50.—
— Blankenberghe		1,000.—
— Braine-l'Alleud		100.—
— Braine-le-Comte		50.—
— Bressoux		200.—
— Ciney		100.—
— Comines		250.—
— Fleurus		100.—
— Herve		50.—
— Koekelberg		100.—
— La Bouverie		100.—
— Laeken		2,000.—
— Neufchâteau		50.—
— Saint-Josse-ten-Noode		200.—
— Tournai		300.—
— Turnhout		20.—
— Frasnex-lez-Gosselies		50.—
— Rosffionix		50.—
— Beaufays		50.—
— Châtelineau		200.—
— Pont-à-Celles		500.—
— Schaerbeek		2,000.—
— Soignies		200.—
— Ham-sur-Hure		50.—
— Herstal		200.—
Gouvernement provincial de Luxembourg		2,000.—
Gouvernement provincial de Liège		5,000.—
Section de la F. N. C. de Ailleur		73.16
— Ammay		25.—
— Boignée		15.46
— Bouffionix		25.—
— Bouillon		20.—
— Bousu-lez-Mons		10.—
— Braine-le-Comte		51.54
— Farciennes		20.—
— Frasnex		100.—
— Frasnex-lez-Gosselies		25.—
— Gerpinnes		30.92
— Hantex-Wihéries		32.—
— Jemeppe-sur-Meuse		10.—
— Nivelles		50.—
— Paris		276.65
— Namur et environs		683.40
— Renaix		154.62
— Ham-sur-Sambre		20.—
— Herve		20.—
— Gilly		52.15
— Tubize		50.75
— Jurisio		15.80
— Bressoux		60.—

Fernand Van Eyde, 213, chaussée d'Anvers	2.—
René Simon, succ. de Simon et fils	100.—
Guill. Lequeux, à Mont-Dison (Liège)	10.—
Nini et Loulou	20.—
M. A. Lambi, à Mons	8.—
M. le docteur J. Juliard, à Mons	5.—
Mme Juliard, Mons	5.—
M. Ch. Boel, à Houdeng	100.—
Reçu d'un anonyme	21.—

Nous prions nos amis de faire autour d'eux la plus instante propagande pour la souscription en faveur du monument aux soldats belges inhumés au Père Lachaise, à Paris.

Ce monument, c'est une tombe : elle doit être digne des morts, de la Belgique et de la France.

Sans vouloir contrarier certes aucun monument qui commémore un héros ou un acte en Belgique, nous estimons qu'il faut d'abord un mémorial décent sur les restes de nos frères, de nos fils, de nos concitoyens, qui sont là-bas en terre amie.

Les sobriquets du jeudi

Le Baron Descamps :

LE GÉNIE DU CRÉTIANISME

Petite correspondance

P. G. — Il est en effet le président-fondateur de la Compagnie générale d'assurances contre les champignons vénéneux et les notaires du nord de la Belgique, et le secrétaire de l'Œuvre du grand verre pour les petits.

Léonie. — Votre lettre nous a fendu le cœur comme du bois à brûler, mais que voulez-vous que nous y fassions ?

P. N. — Ces vers dont vous parlez ne sont pas de Musset. Ils sont de Franc-Nohain et intitulés : *Les cure-dents se souviennent et chantent*. Les cure-dents, qui proviennent de plumes d'oies, rencontrent dans les molières des consommateurs quelques fragments du volatile auquel ils furent arrachés :

Alors il nous souvient

Des jours anciens,

Et du soir d'automne où quelque servante accorte
Plama notre pauvre mère, devant la porte.

En fermant les yeux, je revois

L'enclos plein de lumière,

La haie en fleur, le petit bois,

La ferme et la fermière,

(Comme dit si ingénieusement Hégésippe Moreau)

Sur les tables des restaurants à prix modiques,

Nous sommes les tristes cure-dents mélancoliques.

M. Armand Fleury. — Vous oubliez de me donner votre adresse. On nous dit qu'il n'y a plus de place, hélas ! Mais que cela ne contrarie pas vos généreux projets.
Sympathies. L. S.

E. E., Arlon. — 1° Mobilier, n. m. : les meubles (*Dictionnaire Larousse*) ;

2° Les « meubles par leur nature », ce sont tous les objets mobiliers. Exemples : une somme d'argent, un cheval, un livre, les fruits détachés de l'arbre, les moissons coupées, etc. (L. Martin : *Droit civil*.)

On nous écrit :

Namur, le 11 avril 1921.

Monsieur le rédacteur,

Pour combattre une neurasthénie naissante, mon docteur m'avait conseillé la lecture des auteurs gais.

Hélas ! le remède fut pire que le mal, et les facettes alambiquées de ces professionnels du rire ne firent qu'accroître mon incurable spleen.

Le 1^{er} avril, je reçus une lettre, évidemment anonyme, contenant ces simples mots : « Si vous voulez rigoler, lisez le « Moniteur » ».

Je reçois gratuitement ce sévère journal, en ma qualité de président honoraire de la Ligue nationale pour la libération des ballons captifs, mais je n'oserais vous dire l'usage que j'en faisais jusqu'en ces derniers temps.

Mon correspondant anonyme se fichait de moi, c'était limpide, mais je voulais savoir à quel point il se payait ma tête, et je parcourus le numéro du « Moniteur belge » du 1^{er} avril 1921.

Tout à coup, je tombai en arrêt : qu'avais-je lu ? Voici :

« MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

« Arrêté royal du 25 mars 1921.

« Art. 2. — Est considéré pour l'exécution du présent arrêté :

« 1^o Comme atteint de dourine, tout animal des espèces chevaline et asine qui présente pendant la vie ou à l'autopsie des symptômes ou des lésions telles qu'il n'y a pas de doute sur l'existence de la maladie ;

« 2^o Comme suspect d'être atteint, tout animal des mêmes espèces présentant des symptômes ou des lésions qui font soupçonner l'existence de l'affection. »

Le rédacteur de cet arrêté descend, paraît-il, d'une des plus vieilles familles françaises, et l'un de ses ancêtres fut tué devant Pavie, sous les yeux du roi François I^{er}.

L'article 5 du même arrêté manque de clarté, et c'est dommage :

« Art. 5. — Il est interdit de livrer à la reproduction les animaux marqués pendant tout le temps qu'ils sont soumis à la surveillance. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune transaction commerciale.

« Toutefois, cette défense peut être levée par l'inspecteur vétérinaire pour les mâles, après qu'ils auront été castrés. »

Quelle défense ? Celle de faire le commerce de ces pauvres bêtes ? ou bien aussi celle de les livrer à la reproduction ?

On peut toujours faire l'expérience, avec l'autorisation de M. l'inspecteur-vétérinaire.

Cette lecture, ai-je besoin de le dire ? m'a fait une pinte de bon sang, et j'ai lâché Courteline.

Agréé, je vous prie, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Hubert Houlotte.

Les manuscrits et les dessins non utilisés ne sont pas rendus.

Les Meubles



de BUREAU et CLASSEUR

Les plus confortables

Albert Mendel & Fils
2 R. BISTEBROECK
BRUXELLES

PORTENT LA MARQUE

La chronique du sport

Née pendant la guerre, la journée des « Coupes du Roi » est aujourd'hui classique. Footballistes et crossmen sont, ce jour-là, à l'honneur ; et devant un parterre de « légumes » (princes, ministres, généraux, attachés diplomatiques et militaires), ils luttent, en finale, pour la conquête des glorieuses trophées.

L'« event » a eu lieu dimanche dernier à Bruxelles, et le Souverain y assista.

???

Le sport ne fut pas de toute première classe, le public ne vint pas extrêmement nombreux, mais le temps était superbe et l'organisation excellente.

Le Roi, dans une condition physique remarquable et digne du « haut protecteur des sports à l'armée » avait à ses côtés le général Maglinse, chef d'état-major général, et M. le professeur Errera... ce dernier cumulant ses fonctions professorales avec celles de bourgmestre de la commune sur le territoire de laquelle se jouait le match.

Dire que M. Errera se soit beaucoup intéressé à la partie serait d'une plate courtoisie ; mais le général Maglinse suivit avec attention le jeu, cherchant à y découvrir le secret d'une nouvelle tactique. Le sport d'équipe, c'est en somme de la « petite guerre », vu par le gros bout de la lunette...

???

Dans la tribune royale avaient également pris place le colonel du génie Dujardin, aide de camp de Sa Majesté, le baron de Laveleye, président de l'Union belge des Sociétés de Football Association, et M. Dupuich, président du Léopold Club.

Le colonel Dujardin, qui a l'esprit de corps développé comme il sait l'être chez un « cuir » bon teint, assista sans plaisir aucun à la défaite de l'équipe du « Bataillon du chemin de fer » du génie par le « Bataillon cycliste des carabiniers » dans le cross-country.

Tout de même ! le chemin de fer battu par la bécane, ô ! dérision...

M. Dupuich profita de la proximité de la tribune pour discuter avec les officiers de cavalerie — et par-dessus la barrière dirons-nous — les conditions du prochain concours hippique, qui aura lieu — tuyau ! — les 25, 25 et 27 mai.

Quant à ce brave et sympathique M. de Laveleye, nous manquerions à tous nos devoirs en ne signalant pas, à son sujet, ce qui fut le plus bel ornement de la tribune royale : une étonnante cravate rayée rouge et blanc — les couleurs du « Léo », encadrée d'une redingote « latest style », le tout surmonté d'un quarante-huit reflets, comme seuls savaient en porter nos grands-pères.

Et je vous assure que, pour un observateur conscient et désintéressé, tout pâlisait autour de la « régale » du baron, le Roi, le maire, le chef d'état-major, les tentures rouges frangées d'or... Elle, elle seule s'imposait !

???

Dans la tribune officielle se pressaient les attachés militaires et les officiers supérieurs, comme le caviar dans la boîte. On avait prévu quarante places ; il en aurait fallu une bonne centaine. A la décharge des organisateurs, disons que l'année dernière cette tribune resta littéralement vide.

Lorsque les athlètes défilèrent devant le public, aux sons d'une musique militaire, généraux et colonels s'agitèrent :

« Ceux en rouge, ce sont les miens », disait avec fierté l'un des héros de l'Yser.

« Mais les verts seront un peu là ! » affirmait joyeusement un colonel d'état-major.

Et les « verts » gagnèrent. Les « verts » sont toujours « un peu là », n'est-ce pas mon colonel ?

???

Le 6^e de ligne ayant gagné sans lutte et sans émotion le match de football, le succès sportif de la journée revient aux vainqueurs du cross-country, qui eurent à travailler ferme pour enlever la place d'honneur.

Et cette nouvelle victoire du 1^{er} bataillon de carabiniers cyclistes, celui qui s'illustra de si héroïque façon à la bataille de Haen, fut très chaleureusement applaudie.

Ceux qui s'honorent du surnom de « diables noirs » ont d'autant plus de mérite à triompher dans des compétitions sportives qu'ils ont un labeur militaire quotidien particulièrement dur, et qu'une sur trois des compagnies du corps est constamment en Allemagne occupée.

Je propose donc aux lecteurs de *Pourquoi Pas ?* un triple ban en l'honneur du major Kesseler, commandant du bataillon du commandant Albert, président du comité régimentaire d'éducation physique et du sergent Verhaegen, entraîneur de l'équipe, l'un des héros de la presque île de Leuyghem en 1917.

???

Dans notre dernier numéro, un des moustiquaires a reproduit la lettre d'un correspondant occasionnel, qui s'étonnait de voir sur les enveloppes de l'Aéro-Club de Belgique, l'unique mention : « 75, Louisa Laan, Brussel ». Et ce correspondant proposait de faire une collecte pour offrir à l'Aéro-Club des enveloppes avec entête en français.

Le secrétaire de notre grand club aéronautique nous écrit pour nous dire que la collecte est inutile : « Les enveloppes employées par erreur à Bruxelles, sont celles qui étaient exclusivement destinées à la propagande auprès des communes flamandaises pour la souscription du monument qui sera élevé à la mémoire des aviateurs et aéroliers morts pour la patrie. »

Dont acte.

VICTOR BOIX.

L'ÉCLIPSE!



— Ce ne sont tout de même plus les éclipses d'avant la guerre !

LE COIN DU PION

Du Bulletin belge des sciences militaires, page 1078 (avril 1921) :

Pareille faute ne se renouvellera plus et l'on utilisera plus, comme à l'armée de l'Yser, on l'espère, des canons usés jusqu'à la corde; puisque etc...

En quoi, diable, pouvaient être faits ces canons ?

???

Les annonces provocatrices :

Le Soir du 10 avril 1921 :

Matrices à découper et emboutir. R. X.

???

Du Pays Wallon du 5 avril 1921 :

Ces travaux coûteront une trentaine de millions, non compris les exportations de terrains.

C'est dégoûtant d'exporter des terrains ! Espérons qu'on trouvera un député pour protester.

???

De La Gazette du 12 février 1921 :

M. V..., qui portait une serviette contenant pour 100,000 fr. de titres, a été attaqué dans les escaliers par un individu qui a tenté de lui arracher sa précieuse serviette. Aux cris poussés par M. V..., le bandit s'est enfui sans y parvenir.

C'est la fuite dite vulgairement *blive stoen* et, scientifiquement : paralysie galopante.

"CARLTON"

RESTAURANT

PORTE DE NAMUR

SEUL ÉTABLISSEMENT DU GENRE OU LA CORRECTION EST TOUJOURS DE RIGUEUR

TOUT PREMIER ORDRE — ATTRACTIONS

Cimenteries d'Antoing

(Société anonyme)

2 et 4, rue Marie-Thérèse, BRUXELLES

Constituée le 19 juin 1920, par acte passé par devant M^e Albert Richir, notaire à Bruxelles, publié aux annexes du « Moniteur belge », le 11 juillet 1920, sous le n. 7871.

ÉMISSION PUBLIQUE DE

4,500 actions de capital de 250 francs chacune

coupon n. 1 (exercice 1920) et suivants attachés

ET

4,500 actions de dividende sans désignation de valeur

La notice relative à cette émission, notice publiée conformément à l'article 36 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, a été insérée aux annexes du « Moniteur belge » du 5 septembre 1920, sous le n. 9618.

Prix d'émission : 700 FRANCS

payables à la souscription

La souscription sera ouverte du 15 au 30 avril 1921

À la Caisse Privée du Nord, 2 et 4, rue Marie-Thérèse, à Bruxelles.

Les bulletins de souscription devront être établis en double expédition.

L'admission des actions de capital et de dividende à la cote officielle de la Bourse de Bruxelles sera demandée.

FABRIQUE NATIONALE D'ARMES DE GUERRE

Société anonyme à Herstal-Liège

VENTE PAR SOUSCRIPTION DE 26,800 actions nouvelles

Ces 26,800 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 500 francs, ont été créées par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 21 mars 1921 (suivant acte dressé devant M^r BIAI, notaire à Liège, publié aux annexes du « Moniteur Belge » du 26 mars 1921, sous le n. 2876) qui a porté à 40,000 le nombre d'actions d'une valeur nominale de 500 fr. représentant le capital social. Elles sont du même type que les actions existantes et auront droit aux mêmes avantages que ces dernières. Elles sont offertes en souscription exclusivement aux anciens actionnaires et participeront aux résultats sociaux, à partir du 1^{er} juillet 1921, au même titre que les actions existantes.

La notice relative à cette émission a été insérée, conformément à l'article 36 de la loi du 25 mai 1913 sur les Sociétés Commerciales, aux annexes du « Moniteur Belge » du 26 mars 1921, sous le n. 2877.

PRIX D'EMISSION : 540 francs

soit 500 francs plus 40 francs pour frais

CONDITIONS

a) Droit irréductible : les actionnaires actuels ont le droit de souscrire, à titre irréductible, DEUX actions nouvelles par ACTION ancienne possédée;

b) Droit réductible : ils ont, en outre, le droit de présenter une souscription à titre réductible à valeur éventuellement sur les actions nouvelles qui n'auraient pas été absorbées par les souscriptions à titre irréductible, ainsi que sur 400 actions soussues seulement à la souscription réductible. Ces souscriptions à titre réductible seront soussues, s'il y a lieu, à une répartition qui sera unique et s'opérera au prorata du nombre d'actions anciennes déposées à l'appui de la souscription à titre irréductible, et pour autant que ce prorata donne droit au moins à une action entière, sans défraction de fraction; pour cette répartition, chaque bulletin de souscription sera considéré comme se rapportant à une souscription distincte et traitée séparément.

Le prix de la souscription est payable comme suit

1. A la souscription, du 11 au 23 avril inclus, et sur production des titres anciens: 100 francs par action, plus 40 francs pour frais	fr. 140
2. Du 1 au 10 juin 1921	200
3. Du 1 au 10 août 1921	200

Ensemble.....fr. 540

A défaut de paiement des versements exigibles à leur échéance, les souscripteurs seront passibles d'un intérêt de retard calculé au taux de 7 1/2 p. c. l'an; cet intérêt courra de plein droit et sans mise en demeure, du jour de l'exigibilité jusqu'au jour du paiement. Si le paiement du principal et des intérêts n'a pas été opéré dans les 30 jours qui suivent la date d'exigibilité des versements, la souscription sera annulée de plein droit et les titres pourront être vendus à la Bourse officielle de Bruxelles, sans mise en demeure et aux risques et périls du retardataire. L'exercice de cette faculté n'entraîne pas aux vendeurs leur recours éventuel contre le souscripteur en retard.

Le remboursement des sommes payées pour les actions souscrites à titre réductible qui n'auront pu être attribuées se fera dès que les bases de la répartition auront été déterminées, sans que les souscripteurs soient fondés à réclamer des intérêts sur ces versements.

Les actionnaires devront déposer leurs titres, aux fins d'estampillage, aux guichets d'une des banques désignées pour recevoir les souscriptions, où ils pourront également se procurer des bulletins de souscription à remplir en double exemplaire.

Les actionnaires qui n'auront pas fait usage de leur droit de souscription pour le 23 avril, au plus tard, ne pourront plus s'en prévaloir.

La souscription sera ouverte du 11 au 23 avril 1920 inclus

aux heures d'ouverture des guichets

A LIEGE :

A la Banque Générale, 15, place du Maréchal Foch;
Chez MM. Nagelmackers Fils et Co, 32, rue des Dominicains;

A la Banque Liégeoise, 34, rue de l'Université;

A BRUXELLES :

A la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc;
Chez MM. Nagelmackers Fils et Co, 83, rue Royale;

L'admission des actions nouvelles à la Cote officielle de la Bourse de Bruxelles sera demandée.

Union des Tuileries et Briqueteries = DE BELGIQUE =

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Constituée suivant acte reçu le 19 février 1921, par M^r Léon COENEN, à Bruxelles, publié aux annexes du « Moniteur Belge » des 28 février-1^{er} mars 1921, acte n. 1835.

Siege social : 14, avenue des Arts, BRUXELLES

CAPITAL : 5,000,000 DE FRANCS

représenté par 20,000 actions de capital de 250 francs
Il a été créé, en outre, 80,000 actions de dividende sans désignation de valeur.

VENTE PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE

de

10,000 Actions de Capital

d'une valeur nominale de 250 fr., à raison de 275 fr. chacune et de

10,000 Bons de Caisse de 500 francs

rapportant un intérêt annuel de 7 1/2 p. c.

payable les 2 janvier et 1^{er} juillet de chaque année, remboursables au pair au plus tard le 31 décembre 1925; vendus à raison de 500 francs chacun plus les intérêts courus

La Société se réserve le droit de rembourser ces bons anticipativement en tout ou en partie.

La Société supportera tous les impôts présents ou futurs qui pourraient grever ces bons.

La notice relative à ces émissions, notice publiée conformément aux articles 36 et 82 de la loi sur les Sociétés commerciales, a été insérée aux annexes du « Moniteur Belge » du 7-8 mars 1921, acte n. 2103.

CONDITIONS DE VENTE DES 10,000 ACTIONS :

Le prix de vente des 10,000 actions offertes au public est fixé à 275 francs

payables comme suit :

- 75 francs à la souscription, contre quittance;
- 100 francs au 30 avril 1921, à la répartition;
- 100 francs au 31 mai 1921, contre remise du titre définitif.

La souscription sera ouverte du 10 au 25 avril 1921 inclus

de 9 heures du matin à 4 heures de relevée, au Comptoir Général de Fonds Publics, 41, rue du Fosse aux Loups, Bruxelles.

Dans le cas où les demandes dépasseraient le nombre de titres disponibles, elles seront soumises à la répartition. Il ne sera pas délivré de fraction.

A défaut de paiement, aux dates qui seront fixées, des versements exigibles, les souscripteurs seront passibles conformément à l'article 5 des statuts, d'un intérêt de retard calculé au taux de 7 1/2 p. c. l'an, à dater de l'exigibilité.

L'admission de ces titres à la Cote officielle de la Bourse sera demandée.

BLUE BAND

BETTER THAN BUTTER

La célèbre margarine anglaise

Un vrai régal sur le pain et dans la cuisine

EN VENTE PARTOUT A **fr. 3.80** LE 1/2 KILO



CORONA

*Votre Machine
à écrire
personnelle*

.....
ETABLISSEMENTS

O. VAN HOECKE

45, Marché au Charbon - BRUXELLES



Arthritiques, Goutteux

TROUVEZ VOTRE SALUT DANS L'

HYDROXYDASE

Eau minérale naturelle du Breuil et du Broc

(Puy de Dôme-France)

C'est la seule eau connue douée de propriétés fixatrices d'oxygène directes.

« Il n'y a, à ma connaissance, rien de pareil en hydrologie à l'eau du Breuil. »

Professeur GARRIGOU.

Consultez votre médecin et demandez-lui son avis sur cette eau naturelle, remède topique de l'arthritisme. Ecrivez-nous et demandez-nous la brochure du Docteur Jean Pariot de la faculté de médecine de Paris, licencié ès sciences : « Observation d'un cas de Rhumatisme Articulaire Chronique déformant, traité à l'Hôpital de la Charité par l'HYDROXYDASE. »

Brochures, renseignements et vente à la PHARMACIE GRIPEKOVEN, 37-39, rue Marché-aux-Poulets, BRUXELLES

DAVROS

CARTE ROYALE

CARTE OR □ □

CARTE BLEUE

Qualité insurpassable

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

Fr. 3.30 le 1/2 kilo



RHUM EXCELSIOR



SEUL CONCESSIONNAIRE POUR
LA BELGIQUE ET LE
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG :

A. J. SIMON & FILS

René SIMON Succr
BRUXELLES

Fournisseur de la Cour de Belgique



TROWER & SONS
LONDON - OPORTO

PORT-SHERRY
-- WINES --

SPRITUEUX & VINS

E. MERCIER & C^o

GOUT AMÉRICAIN
-- VINTAGE 1911 --

A. J. SIMON FILS. René Simon Succr
Fournisseur de la Cour de Belgique
Rue Fontaines, 26, BRUXELLES-MIDI. Tél. 88116